

Les propositions complétives régies par les verbes de perception : des constructions singulières dans différentes langues

Cet article vient illustrer un constat fait par A. Lemaréchal dans son séminaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes : lorsqu'on étudie en détail les constructions des propositions complétives à travers les langues, on s'aperçoit que, bien souvent, celles régies par les verbes de perception se comportent différemment des autres, soit qu'elles mettent en place des stratégies de complémentation différentes et spécifiques aux verbes de perception, soit qu'elles multiplient les stratégies possibles.

Or, parmi les théories générales sur la subordination, et sur la complémentation en particulier, aucune n'a traité spécifiquement des subordonnées régies par des verbes de perception. Pourtant, le phénomène est bien connu en latin qui présente une double construction, et le fait qu'il y ait au moins deux constructions différentes pour les verbes de perception se retrouve dans la majorité des langues romanes. Cela a sans doute été considéré comme un cas rare et marginal dans les langues, sur lequel il n'était pas nécessaire de s'attarder.

Cependant, si on regarde à l'autre bout du monde, par exemple, dans les langues australiennes ou papoues, on retrouve exactement le même type de phénomènes, voire le même type de constructions que dans les langues romanes. On constate, en fin de compte, que c'est le cas également dans de nombreuses langues.

Partant donc de la double construction du latin et de certaines langues romanes, nous montrerons combien ces constructions spécifiques aux verbes de perception sont plus fréquentes qu'on ne le pense, en examinant en détail des exemples issus d'une langue australienne et d'une langue papoue. Cette mise en perspective, à travers des langues très différentes, permet de mieux analyser et de mieux comprendre les raisons de cette singularité partagée, et de proposer une nouvelle analyse typologique des subordonnées régies par les verbes de perception.

1. La double construction du latin et ses équivalents en français

En latin, les propositions complétives se construisent généralement avec un infinitif et un complément à l'accusatif, *infinitivus cum accusativo*, qu'on a appelé rétrospectivement proposition infinitive. Les subordonnées régies par les verbes de perception suivent aussi ce schéma, mais elles peuvent également se construire d'une autre manière, avec un participe à l'accusatif (ou proposition participiale). Ainsi le verbe "voir" peut se construire avec un infinitif comme dans l'exemple (1) ou avec un par-

ticipe comme dans l'exemple (2) sans qu'il semble y avoir de différence de sens entre les deux constructions :

- (1) *Hos quos video volitare in foro*
 DEM.M.ACC.pl REL voir.PRES.1sg se.démener.INF PREP forum.DAT.sg
 "Eux que je vois s'affairer sur le forum"
- (2) *Video pueros ludentes*
 voir.PRES.1sg enfant.ACC.pl jouer.PART.ACC.pl
 "Je vois les enfants jouer."

En français, comme en latin, on retrouve une double construction : l'infinitif du latin semble avoir évolué de façon régulière en proposition introduite par la conjonction *que*, mais il existe également une construction avec un infinitif qui fournit un équivalent à la construction participiale du latin :

- (3) *Je vois que les enfant-s jouent.*
 1sg.NOM voir.PRES.1sg CONJ DEF.pl enfant-pl jouer.PRES.3pl
- (4) *Je vois les enfant-s jouer.*
 1sg.NOM voir.PRES.1sg DEF.pl enfant-pl jouer.INF

Notons au passage que l'emploi d'un infinitif seul (c'est-à-dire non introduit par une préposition) pour compléter un verbe dont le sujet est différent est très rare en français et se restreint aux constructions régies par les verbes de perception.

Avec un autre verbe de perception comme "entendre", on retrouve en latin la même double construction :

- (5) *et quando vos audio cantare*
 et CONJ 2pl.ACC entendre.PRES.1sg chanter.INF
 "et quand je vous entends chanter"
- (6) *Eum audivi cantantem*
 3sg.M.ACC entendre.PST.1sg chanter.PART.ACC.sg
 "Je l'ai entendu chanter."

Si les deux constructions semblent pouvoir s'employer indifféremment, on constate, dans d'autres exemples, une différence dans la traduction de l'infinitif : *audio* n'est plus traduit par "entendre" mais "entendre dire" :

- (7) *Audio eum aegrotare*
 entendre.PRES.1sg 3sg.M.ACC être.malade.INF
 "J'entends dire qu'il est malade."

On observe ici une différence de sens entre construction infinitive et construction participiale : en effet, si cette dernière a sans aucun doute un sens de perception immédiate, ce n'est pas toujours le cas de la construction infinitive qui peut prendre un sens plus large : "entendre dire" est plus un constat qu'une perception, et *audio* est à

classer ici parmi les verbes de connaissance. L'emploi du participe permet d'exprimer la simultanéité inhérente à la perception, entre l'acte de perception et l'acte perçu ; la construction participiale serait par là la construction par excellence des subordonnées régies par un verbe de perception.

Si on revient aux constructions du français, bien que la distinction entre les deux ne soit pas aussi nette qu'en latin, on voit bien comment l'exemple (8) pourrait ne pas relever que de la perception immédiate, tandis que l'exemple (9) ne peut donner lieu à aucune autre interprétation :

- (8) *J' entends que le chien aboie.*
 1sg.NOM entendre.PRES.1sg CONJ DEF.M.sg chien aboyer.PRES.3sg
- (9) *J' entends le chien aboyer.*
 1sg.NOM entendre.PRES.1sg DEF.M.sg chien aboyer.INF

La double construction n'existe donc pas par hasard, elle est le reflet de deux emplois possibles des verbes de perception, le premier comme verbe de connaissance, et le deuxième dans un sens de perception immédiate ; dans ce deuxième cas, la spécificité de la construction semble être liée au caractère de simultanéité entre les deux actions.

2. Le kayardild : un autre exemple de double construction des verbes de perception

Le kayardild est une langue australienne, parlée dans une île située au nord de l'Australie, qui a pour particularité de posséder une douzaine de cas nominaux qui peuvent se combiner les uns aux autres créant ainsi un phénomène de surdéclinaison. Chaque marque casuelle sur un mot définit la relation de ce mot avec chaque niveau de la phrase, on peut ainsi cumuler jusqu'à quatre marques casuelles pour spécifier de gauche à droite : la fonction adnominale du mot à l'intérieur du syntagme, la fonction relationnelle du syntagme dans la proposition, l'accord avec le temps du verbe d'un syntagme régi par celui-ci, et enfin une marque casuelle d'oblique sur chacun des mots d'une proposition si celle-ci est subordonnée. Dans l'exemple¹ qui suit, le mot "homme" porte les marques casuelles de ces quatre niveaux : génitif, car il est le complément du nom "filet" ; instrumental, car il est dans le syntagme qui exprime la fonction d'instrument dans la proposition ; ablatif dit modal, car le syntagme est complément d'un verbe au passé ; et oblique de complémentation pour marquer l'appartenance à une proposition subordonnée :

- (10) *Maku-ntha yalawu-jarra-ntha yakuri-naa-ntha dangka-karra-nguni-naa-ntha*
 femme-COBL attraper-PST-COBL poisson-MABL-COBL h o m m e - G E N - I N S T R -
 MABL-COBL
mijil-nguni-naa-nth
 filet-INSTR-MABL-COBL

¹ Les exemples du kayardild et leur traduction sont tous empruntés à Evans (1995).

“The woman must have caught some fish with the man’s net.” / “La femme doit avoir attrapé le poisson avec le filet de l’homme.”

Dans cet exemple, l’énoncé a la forme d’une proposition subordonnée, mais celle-ci est employée ici comme proposition indépendante, ce qui exprime une valeur modale de probabilité, rendue dans la traduction par l’emploi des auxiliaires angl. *must* et fr. *devoir*.

Une subordonnée régie par un verbe de perception peut être marquée, comme les autres subordonnées, par le cas oblique répercuté sur l’ensemble des constituants de la proposition :

- (11) *Ki-l-da kurri-j, ngijuwa murruku-rrka kala-thurrk*
 2-pl-NOM see-ACT 1sg.S.COBL woomera-MLOC.COBL cut-IMMED.COBL
 “You see/saw that I am/was cutting a woomera.” / “Tu vois que je coupe un propulseur.”

Mais il est également possible de faire monter le sujet de la subordonnée dans la proposition principale où il prend alors la fonction d’objet du verbe principal ; on le voit au changement de marquage casuel qui se produit alors : le syntagme en question (ici le pronom personnel de première personne) perd son marquage d’oblique de complémentation indiquant son appartenance à la subordonnée, et prend à la place une marque de locatif modal pour s’accorder avec le verbe principal “voir”, comme tout objet régi par un verbe conjugué à l’actuel :

- (12) *Ki-l-da kurri-ja ngijn-ji, murruku-rrka kala-thurrk*
 2-pl-NOM see-ACT 1sg-MLOC woomera-MLOC.COBL cut-IMMED.COBL
 “You see/saw me cut a woomera.” / “Tu me vois couper un propulseur.”

Cependant, une autre construction est encore possible avec les verbes de perception : on peut employer une forme non-finie du verbe qui correspond à un participe et qui sert notamment à former les propositions relatives restrictives. Dans les constructions relatives, le participe porte la marque casuelle modale correspondant au temps du verbe principal, comme n’importe quel autre complément de la proposition :

- (13) *Ngada wayaa -jarra dathin-kina kunawuna-na markurii-n-ngarrba-na*
 1sg.NOM chanter.santé-PST DEM-MABL enfant-MABL avoir.mulgri-NFN-CONS-MABL
 “I sang back to health that child who had got ‘mulgri’.” / “J’ai chanté pour guérir cet enfant qui était malade.”

Or, les verbes de perception peuvent être employée avec une construction strictement identique à celle de la relative :

- (14) *Ngada kurri-ja ki-l-wan-ji dalwani-n-ki thawal-urrk*
 1sg.NOM voir-ACT 2-pl-POSS-MLOC déterrer-NFN-MLOC igname-MLOC:AOBL
 “I saw you digging up yams.” / “Je vous ai vus en train de déterrer des ignames.”

Comme nous l’avons dit, le participe, ici “déterrer”, s’accorde en cas avec le temps du verbe principal, car il est considéré comme un complément régi par celui-ci : dans

l'exemple (14), le verbe est conjugué à l'actuel, ses compléments sont alors marqués au locatif modal. Si le temps du verbe change, l'accord casuel change aussi : dans l'exemple (15), la même phrase est au potentiel, et non plus à l'actuel, les compléments du verbe sont donc marqués au cas propriétaire modal, y compris le participe :

- (15) *Ngada balmbi-wu kurri-ju ki-l-wan-ju dalwani-n-ku*
 1sg.NOM demain-MPROP voir-POT 2-pl-POSS-MPROP d é t e r r e r - N F N -
 MPROP
thawal-uu-nth
 1sgname-MPROP-AOBL
 "Tomorrow I will watch you digging up yams." / "Demain je vous regarderai en train de déterrer des ignames."

Non seulement le kayardild présente une double construction pour les subordonnées régies par les verbes de perception, mais ces constructions évoquent tout à fait celles du latin et du français : l'une est une proposition à part entière présentant la structure habituelle d'une subordination avec la possibilité de marquer le sujet de la subordonnée comme objet de la principale (c'est également le cas en latin puisque c'est ainsi que s'explique l'accusatif), et l'autre a la forme d'une proposition participiale.

3. Le yimas : deux constructions particulières

Le yimas est une langue papoue parlée dans la vallée du fleuve Sepik au nord-est de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Dans cette langue, une proposition complétive consiste en un composé verbo-nominal, associant une forme non-finie du verbe à un nom support (par exemple, le mot "désir" dans une complétive régie par un verbe désidératif). Avec un verbe de perception, cette stratégie est rarement employée, mais deux autres stratégies sont possibles. La première consiste à employer une proposition relative ; la relative en yimas est marquée par un préfixe initial de démonstratif sur le verbe subordonné et un suffixe final qui marque l'accord en classe et en nombre avec l'antécédent de la relative, comme dans l'exemple² suivant :

- (16) *napntuk m- kay- anay- tmi- awŋkcpa -ntuk -uŋ*
 chant.X.sg DEM- 1pl.ERG- DUR- dire- baigner -RM.PST -X.sg
 "the chant which we sing while bathing" / "le chant que nous chantons quand nous nous baignons"

Avec un verbe de perception, la construction est strictement identique :

- (17) *Pu- ka- tay m- na- wi- impu -pra -nt -um*
 3pl.ABS- 1sg.ERG- voir DEM- DEF- haut- payer -vers -PRES -pl
 "I saw them paddling up toward me." / "Je les ai vus payer jusqu'à moi (en remontant)."

La deuxième stratégie consiste à employer une construction spécifique aux subordonnées régies par des verbes de perception : il s'agit d'une forme non-finie du

² Les exemples du yimas et leur traduction sont tous empruntés à Foley (1991).

verbe qui est marquée comme un objet second, puisqu'elle n'est pas référencée sur le verbe principal et porte un suffixe d'"adposition" :

- (18) *Pu- ka- tay wi- impu - pra - r -mat -nan*
 3pl.ABS- 1sg.ERG- voir haut- payer -vers -NFN -M.pl -ADPOS
 "I saw them paddling up toward me." / "Je les ai vus payer jusqu'à moi (en remontant)."

Ici, le sujet de "payer" est la troisième personne du pluriel référencé sur le verbe principal comme un objet direct de ce dernier ; on remarquera le parallèle entre cette forme verbale non-finie marquée comme objet second, et la proposition infinitive du latin. Par ailleurs, les deux constructions du yimas ne semblent pas se différencier sémantiquement, comme l'indique la traduction unique des deux exemples.

On observe donc, à nouveau, en yimas, une double construction pour les subordonnées régies par les verbes de perception ; l'une, spécifique des verbes de perception, met en jeu une forme non-finie du verbe qui rappelle les propositions participiales des autres langues, l'autre n'est pas la construction habituelle d'une subordonnée complétive, mais celle d'une proposition relative.

Une première conclusion s'impose après la comparaison de ces langues très différentes : la multiplicité des stratégies pour les subordonnées régies par des verbes de perception est un phénomène largement répandu dans les langues du monde ; de plus, les constructions spécifiques des verbes de perception présentent des similarités frappantes d'une langue à l'autre, notamment l'emploi d'une forme participiale ou relative du verbe.

4. Les langues romanes (français et roumain) : multiplication des stratégies

Si on revient maintenant aux langues romanes, et plus particulièrement au français, il convient de corriger ce qui a été dit au début de cet article. Le phénomène ne se limite pas à la double construction issue du latin, l'infinitive latine ayant été renouvelée par une conjonctive et la participiale latine par la construction infinitive, tel qu'on le présente habituellement. Quand on cherche à inventorier de manière exhaustive toutes les constructions impliquant des subordonnées régies par des verbes de perception, on s'aperçoit qu'il existe en fait quatre stratégies possibles.

La première, comme nous l'avons vu, est la plus répandue en français et consiste à employer la conjonction *que* :

- (19) *Je vois que l'enfant court.*
 1sg.NOM voir.PRES.1sg CONJ DEF.sg enfant courir.PRES.3sg

La deuxième, que nous avons vue également, implique l'emploi d'un infinitif, qui rappelle la proposition infinitive du latin, bien qu'elle n'y soit pas apparentée :

- (20) *Je vois l'enfant courir.*
 1sg.NOM voir.PRES.1sg DEF.sg enfant courir.INF

La troisième stratégie est très fréquemment employée et a toutes les caractéristiques d'une proposition relative, ce qui nous rappelle le kayardild et le yimas qui tous deux présentent une stratégie mettant en jeu une construction comparable à celle de leurs relatives :

- (21) *Je vois l'enfant qui court.*
1sg.NOM voir.PRES.1sg DEF.sg enfant REL courir.PRES.3sg

Enfin, la dernière stratégie possible consiste à employer une autre forme non-finie du verbe, différente de l'infinitif, une périphrase prépositionnelle s'apparentant à un gérondif :

- (22) *Je vois l'enfant en train de courir.*
1sg.NOM voir.PRES.1sg DEF.sg enfant GER courir.INF

Cette dernière construction met en relief l'une des caractéristiques principales des subordonnées régies par les verbes de perception : le fait que l'événement perçu est en cours de réalisation au moment de la perception ; il y a donc simultanéité entre les deux événements, ce qui est marqué par l'aspect progressif sur le verbe de la subordonnée.

En roumain, autre langue romane, on retrouve trois des quatre stratégies du français employées de la même manière ; la première avec la conjonction de subordination utilisée pour les subordonnées au mode indicatif, c'est-à-dire quand on se trouve dans le domaine du Realis :

- (23) *Văd că copil-ul aleargă*
voir.PRES.1sg CONJ.IND enfant-DEF courir.PRES.3sg
"Je vois que l'enfant court."

La deuxième, commune à toutes les langues étudiées dans cet article, est l'emploi d'une proposition relative :

- (24) *(Îl) văd (pe) copil-ul care aleargă*
3sg.M.ACC voir.PRES.1sg PREP enfant-DEF REL courir.PRES.3sg
"Je vois l'enfant qui court."

La troisième stratégie correspond à la dernière que nous avons vue en français et qui emploie une forme gérondive du verbe :

- (24) *(Îl) văd (pe) copil-ul alergând*
3sg.M.ACC voir.PRES.1sg PREP enfant-DEF courir.GER
"Je vois l'enfant en train de courir."

Cette forme gérondive qui s'emploie dans les langues romanes est en fait parallèle à la forme participiale du latin ; dans la construction latine, on note que le participe employé est bien le participe présent et jamais le participe passé. La raison de cela est la même que pour le gérondif : l'événement perçu étant simultané à l'événement de perception de la principale, on a besoin d'un participe présent qui a une valeur d'inaccompli, contrairement au participe passé accompli.

Conclusion

Par ce bref parcours à travers différentes langues du monde, nous espérons avoir démontré que les subordonnées régies par des verbes de perception se distinguent très fréquemment dans les langues des subordonnées complétives régies par d'autres verbes. Dans les cinq langues que nous avons étudiées, il existe toujours au moins deux constructions différentes pour les verbes de perception, dont une au moins est spécifique aux verbes de perception (relative, participe ou gérondif) et ne ressemble pas à une complétive.

Ces différentes constructions particulières aux verbes de perception ont entre elles un point commun : elles mettent l'accent sur l'aspect inaccompli ou progressif de l'événement de la subordonnée. Cela s'explique par le sémantisme propre aux verbes de perception : pour percevoir un événement, il faut que celui-ci soit en cours de réalisation au moment même de la perception. La simultanéité entre les deux est donc exprimée dans ces langues par l'inaccompli ou le progressif inhérent à des formes verbales comme le participe présent ou le gérondif. Par cette analyse, on comprend mieux la distinction de sens qu'on a observée en latin entre les deux constructions : la proposition infinitive utilisée pour la plupart des complétives peut exprimer un constat réalisé après coup (donc par définition non concomitant), tandis que la proposition participiale ne peut exprimer qu'une perception immédiate.

Enfin, ces constructions révèlent une autre caractéristique particulière aux verbes de perception : le syntagme sujet de la proposition subordonnée occupe une place ambiguë dans les constructions relatives ou participiales. On constate que s'opère souvent une montée de ce syntagme dans la proposition principale comme objet de celle-ci. Cette ambiguïté vient du fait que dans la perception d'un événement, on perçoit à la fois une entité de premier ordre et un événement qui concerne cette entité ; il y a ce qu'on pourrait appeler un dédoublement de l'objet du verbe de perception. Par leurs multiples stratégies, les langues cherchent aussi à résoudre le problème de ce dédoublement actanciel de l'objet, causé par la non-coréférence du sujet de la principale avec celui de la subordonnée. Claude Müller, dans un article sur les relatives de perception en français (1995), analyse ces relatives comme prédicatives, dépendant du verbe principal et non de leur antécédent ; la simultanéité liée à la perception est exprimée par la concordance des temps (ou même ici, l'identité des temps) dans les relatives prédicatives, contrairement aux relatives attributives : une phrase comme "*j'entends le garçon qui bégaie qui bégaie*" devient au passé "*j'entendais le garçon qui bégaie qui bégayait*". La concomitance entre l'événement et sa perception, qui constitue une caractéristique essentielle de la perception, s'exprime soit par une concordance des temps dans les langues qui ont un système morphologique à cadre temporel, soit par une forme spécialisée pour la concomitance (en général, l'inaccompli ou le progressif) dans les langues à cadre aspectuel.

Références bibliographiques

- Evans, Nicholas D., 1995. *A grammar of Kayardild, with historical-comparative notes on Tangkic*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter
- Foley, William A., 1991. *The Yimas Language of New Guinea*, Stanford (California), Stanford University Press
- Givón, Talmy, 2001. *Syntax: an introduction (vol. II)*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company
- Lemaréchal, Alain, 2013. « Diversité des langues, typologie linguistique et abstraction », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, fascicule 2012-1, séances de janvier à mars 2012, 21-41.
- Lemaréchal, Alain, à paraître : « Le latin *ab urbe condita libri* à la lumière de la surdéclinaison du kayardild, langue aborigène d'Australie », in : Monet *et al.* (ed.), *Mélanges Soutet*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne
- Lemaréchal, Alain, à paraître : « Espace, temps, relation : la surdéclinaison généralisée du kayardild et l'envahissement de la syntaxe par les 'nominalisations' », in : Bertin, Annie / Bat-Zeev Shydkrot, Hava (ed.), *Faits de subordination dans les langues du monde*
- Müller, Claude, 1995. « Les relatives de perception : *J'entends le garçon qui bégaie qui bégaie* », in : Bat-Zeev Shydkrot, Hava / Kupferman, L (ed.), *Tendances récentes en linguistique française et générale, volume dédié à David Gaatone*, Amsterdam, Benjamins, *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 20, 311-322
- Noonan, Michael, 1985. « Complementation », in : Shopenm Timothy (ed), *Language typology and syntactic description*, vol.2, Cambridge, Cambridge University Press, 42-140

Abréviations

ABL : ablatif	INF : infinitif
ABS : absolutif	INSTR : instrumental
ACC : accusatif	LOC : locatif
ACT : actuel	M : masculin
ADPOS : adposition	MABL : ablatif modal
AOBL : oblique associatif	MLOC : locatif modal
COBL : oblique complémenteur	MPROP : propriété modal
CONJ : conjonction	NFN : forme non-finie du verbe
CONS : consécutif	NOM : nominatif
DEF : article défini	PART : participe
DEM : démonstratif	POT : potentiel
ERG : ergatif	PREP : préposition
GEN : génitif	PRES : présent
GER : gérondif	PST : passé
IND : indicatif	REL : relatif
IMMED : immédiat	RM.PST : passé lointain

